

Le nouveau programme de français

Jean-Guy Milot

Number 33, March 1979

Le nouveau programme de français au primaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Milot, J.-G. (1979). Le nouveau programme de français. *Québec français*, (33), 20–21.

Le nouveau programme de français

Le nouveau programme de français se situe d'abord en fonction du programme-cadre de 1969, mieux, en fonction de ce que ce programme a été dans l'histoire de l'enseignement du français au Québec.

Globalement, le programme-cadre de 1969 proposait d'organiser l'enseignement autour de la pratique en exploitant les quatre savoirs; il laissait aux enseignants et aux commissions scolaires la tâche de concrétiser les orientations proposées. Comme la plupart des commissions scolaires ont assumé cette tâche avec plus ou moins de ressources et que les enseignants ont eu à se tirer d'affaire en y mettant beaucoup d'énergies, on a vu surgir plusieurs problèmes qui provoquèrent maintes discussions et maintes critiques. Les enseignants, les administrateurs et le public en général ont alors réclamé que le programme officiel contienne des propositions claires et précises sur l'enseignement du français et qu'il soit tel que les enseignants n'aient pas à assumer seuls la façon de concrétiser ces propositions. Le nouveau programme répond-il à cette demande? Les paragraphes qui suivent permettront aux enseignants de formuler une première réponse que le quotidien viendra confirmer ou non.

Des objectifs généraux aux objectifs de niveau

Le nouveau programme affirme clairement que les activités menées dans la classe de français doivent servir d'abord à développer des habiletés, celles qui sont nécessaires pour formuler et pour comprendre des messages oraux et écrits. Pour le cours primaire, cette orientation globale donne trois objectifs généraux dont voici l'essentiel:

- *langue orale: accroître la capacité de l'écolier de choisir et d'organiser son message en fonction de son intention, du sujet traité, des caractéristiques de son interlocuteur et du contexte dans lequel l'échange se fait;*
- *lecture: faire de l'écolier un bon lecteur, c'est-à-dire l'amener à lire de façon économique, avec le maximum de facilité, en ajustant sa façon de lire à son intention de lecture, et le préparer à être un lecteur averti;*
- *écriture: faire de l'écolier un scripteur moyen et le préparer à être un bon scripteur, c'est-à-dire amener l'écolier à rédiger des textes en tenant compte de son intention d'écriture, en utilisant un grand nombre d'automatismes, particulièrement pour l'orthographe et la syntaxe.*

Les deux objectifs généraux de lecture et d'écriture sont ensuite précisés pour chaque niveau d'enseignement. Pour l'écriture, par exemple, l'enseignant de troisième année sait qu'il aura à rendre la plupart de ses écoliers capables:

- *de rédiger de courts textes (3 à 6 phrases) avec l'intention de s'exprimer, de faire agir et d'informer;*
- *de rédiger ces textes avec un minimum d'autonomie, en écrivant spontanément des mots d'usage courant, en composant des phrases dont la syntaxe ne compromet pas le sens, en respectant le code orthographique et syntaxique dans la majorité des cas qui lui auront été enseignés, etc.*

Pour chaque niveau, les enseignants trouveront donc un objectif minimal terminal pour la lecture et un objectif minimal terminal pour l'écriture. Quant à la langue orale, le nouveau programme ne propose pas d'objectifs

minimaux terminaux. Cela est dû à l'impossibilité actuelle d'établir pour chaque âge un comportement-type: les performances orales des enfants varient trop selon leur milieu, leur maturité, leur situation pour pouvoir dresser un portrait-type. Cette apparente faiblesse est corrigée par la partie qui suit les objectifs généraux, la partie intitulée *Contenus d'apprentissage*.

Des objectifs généraux aux contenus d'apprentissage de chaque niveau

Les objectifs généraux et les objectifs minimaux terminaux ne constituent qu'une partie du nouveau programme. Ce qui rend ce programme vraiment complet, c'est la partie *Contenus d'apprentissage*. Cette partie énumère les activités que l'écolier doit faire pour développer ses habiletés en langue orale, en lecture et en écriture: elle énumère également ce que l'écolier doit faire pour développer les connaissances et les techniques nécessaires aux habiletés visées. Pour chaque niveau d'enseignement, de la première à la sixième année, le maître trouvera les *activités-types* propres à développer chez l'écolier

- ses habiletés à communiquer oralement, à lire et à écrire,
- les connaissances et les techniques nécessaires pour la lecture et l'écriture.

Les activités-types proposées pour le développement des habiletés précisent le type de discours à exploiter et les éléments qu'il y a lieu de faire objectif (observer, analyser, comprendre, distinguer, etc.). Voici deux exemples:

- *Placer l'écolier dans une situation où il a à fournir des informations sur un sujet donné et faire objec-*



Et la pédagogie ?

Le nouveau programme s'articule autour des habiletés langagières à développer, des connaissances nécessaires à ces habiletés et des processus qui assurent le développement de telles habiletés et de telles connaissances.

Comment se développe une habileté ? Par la pratique, par la pratique objectivée, par la pratique qui intègre des connaissances. Le nouveau programme propose donc de mettre l'écopier dans des situations de pratique effective de langage en lui faisant saisir ce que chacune de ces pratiques exige (objectivation) ou en faisant utiliser des connaissances acquises en dehors de ces pratiques (intégration).

À quelles conditions les connaissances servent-elles aux habiletés et à leur développement ? Les connaissances qui servent aux habiletés et à leur développement sont celles que l'écopier tire de son expérience (avec l'aide du maître) ou celles que le maître lui donne pour mieux réussir à formuler ou à comprendre un message. Et compte tenu du développement mental des enfants de l'élémentaire, les connaissances qui servent aux habiletés et à leur développement sont avant tout des connaissances implicites, celles qu'un enfant peut manifester lors de jeux de comparaison, d'opposition, de classement, d'addition, de soustraction, etc. Le nouveau programme met donc l'accent sur les activités de manipulation et souligne constamment que toutes les connaissances que le maître peut donner par instructions verbales ou par démonstration doivent être appliquées dans des pratiques effectives de langage.

Il faut remarquer que le nouveau programme n'impose pas de méthodes, si on entend par ce mot un instrument quelconque vendu sur le marché. Si le nouveau programme n'impose pas de méthodes, il fournit néanmoins suffisamment de critères pour évaluer les différents manuels en usage dans les écoles.

Conclusion

Quiconque voudra situer l'option pédagogique et didactique du nouveau programme par rapport à celui de 1969, constatera non pas une rupture mais une évolution, et une évolution qui va dans le sens de la rigueur et de la cohérence. En effet, le nouveau programme ne renie pas le passé : il récupère du programme de 1969 les vérités inaliénables dans l'apprentissage de la langue (ex. : la pratique

effective de la langue), les traite avec plus de précision et en souligne les articulations*. Le nouveau programme évite de décrire l'enseignement du français à partir des clichés humanistes qui, au fond, valent pour toutes les disciplines (ex. : avoir une pensée claire et précise) ; le nouveau programme décrit l'enseignement du français à partir des données maintenant fournies par la psychologie, la science de l'apprentissage et la science de la communication. Ceux qui reprocheront au nouveau programme d'être plus scientifique qu'humaniste ne devront pas être ceux-là mêmes qui se plaignaient du manque de rigueur et de précision de l'ancien programme.

Il faut aussi souligner que le nouveau programme a été élaboré par des conseillers pédagogiques et un spécialiste de l'apprentissage scolaire ; cette équipe a consulté plus de cent cinquante autres conseillers pédagogiques, près d'un millier d'enseignants, l'Association québécoise des professeurs de français, l'Institut national de recherche scientifique et une trentaine d'universitaires des différentes institutions du Québec. Quels que soient les choix qui ont été faits par les rédacteurs, ces choix se sont faits avec l'éclairage que toutes ces personnes ont apporté. Outre l'influence déterminante que la consultation a eu sur le contenu, cette consultation, foncièrement québécoise, fait que le programme de français, est une création authentiquement québécoise, et cela, tout en profitant des études anglaises, françaises et américaines. Parmi les lieux privilégiés où notre autonomie doit se manifester, la pédagogie du français est sûrement un de ces lieux-clés.

Enfin, rappelons que le texte même du nouveau programme n'est que la formulation verbale d'une option pédagogique et didactique pour l'enseignement du français. Cette option pédagogique et didactique est ce que la pratique quotidienne actualisera, si cette pratique quotidienne est soutenue par le matériel didactique, le perfectionnement, l'évaluation et la recherche. Le programme n'est qu'un instrument parmi d'autres et, ce qui va maintenant être déterminant, ce sont les mesures d'implantation.

Jean-Guy MILOT,
concepteur-rédacteur
Coordonnateur de l'équipe de
rédaction du nouveau programme

* L'introduction du nouveau programme comprend une première comparaison avec le programme-cadre.

tiver l'adéquation entre l'intention et le message produit. (Langue orale)

— *Placer l'écopier dans une situation qui justifie la lecture d'un texte à caractère incitatif et faire objectiver la précision des consignes formulées dans le texte. (Lecture)*

Pour concrétiser davantage et mieux décrire l'objectivation, chaque activité-type est accompagnée d'un exemple dont le maître disposera selon son jugement.

Les activités-types proposées pour le développement des connaissances indiquent la ou les activités de manipulation à faire faire pour chaque élément retenu au programme.

Par exemple, en troisième année, le maître pourra lire :

— *À partir d'un ensemble de verbes à l'indicatif présent ayant comme sujet le pronom JE, faire découvrir la variation des finales (e, s, x, ai). Cet ensemble de verbes vient du maître, des écoliers ou d'un matériel préfabriqué.*

Les activités-types qui concernent le développement des habiletés permettent à l'écopier de produire et de comprendre différents types de discours. En effet, à la fin de l'élémentaire, l'écopier aura dit, écouté, écrit et lu des discours à caractère informatif, expressif, incitatif, poétique et ludique. Son expérience ne sera donc pas uniquement liée à des textes littéraires ou expressifs.

Les activités-types qui concernent le développement des connaissances touchent le lexique, la morphologie, l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, les homophones, etc. Pour chacun de ces sujets, le nouveau programme donne une liste précise d'éléments d'apprentissage.